

## DELIBERATIONS du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 13 décembre 2016

Délibération n° 2016 – 13/12/2016 – 23

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention  
ou engageant l'université de Bourgogne*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 19 voix pour (unanimité) :

les conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'université de Bourgogne suivants :

Pôle ou service instructeur : Pôle Recherche

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires financeurs	Objet	Montant de la subvention	Informations complémentaires
2016-0685	ESPE	11/10/2016	AGROSUP Dijon	Convention de partenariatB- 29ème colloque de l'ADMEE - 25-27 JANVIER 2017	1000,00 €	28/11/2016
2016-0813	CIMEOS M. Eric HEILMANN	17/11/2016	SNEDIT LA DISPUTE	Convention d'aide à la publication - Ouvrage : la fabrique de la programmation culturelle	1 500,00 €	25/11/2016

Pôle ou service instructeur : PAJI

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires financeurs	Objet	Montant de la subvention
7733	PAJI	30/11/2016	Communauté urbaine du Grand Dijon	Subvention allouée par l'uB destinée à assurer le fonctionnement de la carte culture pour les trois années universitaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 d'un montant de 15 000 € par an	15 000 euros TTC

Dijon, le 14 décembre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement